



Le Puy en Velay le 07/12//2021

Monsieur le Directeur interrégional de la DISP de Lyon,

Nous vous adressons cette lettre ouverte afin que vous fassiez le nécessaire pour fournir à vos agents un matériel téléphonique adéquat à l'exercice de nos métiers sans passer vis à vis de nos partenaires et nos PPSMJ pour des dinosaures du numérique.

Depuis que nous avons reçu à la DI de Lyon les téléphones de marque (Altice, Startrail, Oppo...) nous avons observé que le pas cher s'avère souvent être trop onéreux pour la qualité du produit in fine.

Il serait également question d'un problème de réseau et du choix des forfaits au rabais pris par l'administration qui n'absorbe pas les DATA et fait passer nos communications au second plan sur le réseau. SFR procéderait même à des coupures pour forcer l'administration à changer de forfait .

En effet la fonction de base qui est d'établir une communication fonctionnelle avec une personne n'est même pas assurée.

Cela nous oblige à recontacter systématiquement les interlocuteurs et nous excuser pour les désagréments technologiques occasionnés par un matériel professionnel défaillant.

Au-delà de l'image déplorable que l'administration pénitentiaire montre quant à sa manière de doter ses agents d'un matériel low-cost, il est autre chose à déplorer c'est la perte de temps et parfois d'informations que cela occasionne puisque les autres fonctionnalités ne sont guère plus performantes (sms, mms).

Notre travail consiste à établir et produire un lien de qualité, cela passe également et de plus en plus en période COVID par la communication numérique assurée pour beaucoup de CPIP par l'utilisation de l'ensemble des fonctionnalités d'un smartphone de qualité.

Aujourd'hui et depuis trop longtemps les moyens donnés sur ce volet n'est pas à la hauteur des objectifs fixés notamment avec la future application APPI compatible avec smartphone.

J'ose penser que cette lettre ne restera pas dans une corbeille numérique et permettra que le nécessaire soit fait afin que l'on puisse se voir doter d'un calendrier de remplacement d'un matériel aujourd'hui dysfonctionnel et revoir le contrat passé avec l'opérateur afin que les coupures cessent .

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer nos sincères salutations.

Pour le collectif CGT insertion probation 43-42-63-01-69